Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Métallier, veuillez visiter :
bpmetallier.fr/annales-sujets-et-corriges

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

PROPOSITION DE CORRIGE

DOCUMENT 1

1-) La santé de la population est mise en danger : - l'ozone provoque des maladies. **(4 pts)**
- développement de cancers.
- augmentation du nombre d'asthmatiques.
- des irritations oculaires.

2-) Les asthmatiques, les personnes allergiques, les enfants, les fumeurs, les personnes ayant des problèmes respiratoires. **(4 pts)**

3-) La réduction de la pollution de l'air. **(2 pts)**

DOCUMENT 2

4-) La courbe du haut montre la prévision de l'évolution de l'émission d'oxyde de carbone entre 1990 et 2110 si la situation actuelle ne change pas. La courbe du bas présente la prévision de l'évolution d'oxyde de carbone si on prend des mesures importantes pour lutter contre les rejets d'oxyde de carbone. **(4pts)**

5-)

- La quantité d'oxyde de carbone émise serait multipliée par + de 3 au cours du XXI S. (ENVIRON 19 MILLIARDS DE TONNES de plus).
- Réchauffement considérable de la planète (+3° à +7°c.)
- La pollution atmosphérique augmenterait sensiblement pendant le XXI S.
- La courbe du bas évolue vers la baisse.
- La quantité d'oxyde de carbone émise serait diminuée de moitié ainsi que le réchauffement climatique et les risques pour les hommes.
- Ce résultat dépend de mesures anti-pollution radicales .Donc, le sort de la planète dépend de l'homme. **(6 pts)**

6-) Lutter contre la pollution de l'air ? Quelles conséquences ?
Les émissions d'oxyde de carbone : deux scénarios pour l'avenir **(2 pts)**

DOCUMENT 3

7-) - Plans régionaux de qualité de l'air (état des lieux)
- Plan de déplacement urbain (réduire la centralisation)
- Plan de protection de l'atmosphère (mesure d'urgence) **(2 pts)**

8-) Manque de coordination dans l'élaboration des plans d'actions de lutte contre la pollution (PPA-PRRA). Les situations économique et sociale sont incompatibles avec les mesures à prendre. Pour résoudre les difficultés du chômage dans la région de Valenciennes, on a dévéloppé l'emploi dans le tertiaire à Lille, en entraînant des déplacements automobiles quotidiens Lille/Valenciennes. **(4 pts)**

DOCUMENT 4

9-) Ce document est un dessin humoristique paru dans le magazine Phosphore en octobre 1999. Il représente un couple d'automobilistes piégé dans un embouteillage. L'automobiliste exprime de façon désabusée sa satisfaction : « avec une voiture, on se sent tout de suite plus indépendant ! » . Il faut souligner l'ironie de la situation reposant sur l'effet de l'antiphrase. **(6 pts)**

DOCUMENT 5

10-) - Des variations selon le lieu de résidence mais assez faibles.
- Les automobilistes sont plus favorables à abandonner leur voiture dans l'agglomération parisienne, le Bassin Parisien et la région Sud-Ouest.
- C'est dans la région Nord qu'ils sont moins disposés (76%) .Ce taux est inférieur à la moyenne nationale (86%) mais il reste assez élevé(3/4 des interrogés). **(6 pts)**

SYNTHESE

- Présence d'un plan : Introduction-Développement-Conclusion. **(5 pts)**
- Rappel des risques dûs à la pollution évoqués dans les documents.
- Préciser les limites des mesures prises. **(10 pts)**
- Solutions cohérentes (au moins deux).
- Tenir compte du niveau de langue, de l'orthographe et du nombre de lignes. **(5 pts)**

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.